

Assemblée des villages impliqués dans le développement durable

L'association "Notre Village" regroupe plus de cinq mille communes de moins de deux mille habitants sur toute la France. Elle a tenu un conseil d'administration à Oingt et son assemblée générale à Lyon, invitée par le Conseil général dans les salons de l'hôtel du département. Fondée en 1992, l'association nationale SOS Villages a évolué pour devenir "Notre Village", en poursuivant ses engagements de soutien aux petites communes et en misant sur la démarche de développement durable absente du milieu rural. Le président Pascal Coste et le vice-président Antoine Duperray souhaitent développer le partenariat avec les communautés de communes, les conseils généraux et les régions. Le Rhône est un département pilote pour l'association. Majoritairement urbain, les relations ville-campagne peuvent deve-

nir tendues. De petits territoires ruraux se retrouvent à la porte des grandes métropoles suite à leur développement et la population se déplace de la ville vers la campagne. L'évolution doit être concomitante entre la ville et la campagne.

L'association propose ses services pour élaborer un agenda 21 local adapté à chaque territoire. Il consiste en un travail de fond afin de définir un état des lieux et un programme d'actions. C'est à la fois une réflexion sur la sauvegarde de notre cadre de vie et l'accompagnement des collectivités locales dans leurs démarches pour l'avenir. Le label "Notre village terre d'avenir" témoigne de la qualité du lieu de vie et de l'engagement vis-à-vis du développement durable. Les membres de l'association espèrent fédérer le plus grand nombre de communes rurales acqui-



ses à leurs idées. Ils comptent sur le soutien des départements et des régions pour la mise en place d'experts auprès des communes, chargés d'éta-

blir les agenda 21. La devise de toutes leurs actions est la suivante : "Le monde rural doit maîtriser et s'approprier son développement".